

Enquête exploratoire sur les pratiques entourant l'arrêt du meulage des dents des porcelets

Nicolas VILLAIN (1) et Marie-Lou BERNARD (2)

(1) Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Avenue Bognis Desbordes, 56009 Vannes, France

(2) Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Rue Maurice Le Lannou, 35042 Rennes, France

nicolas.villain@bretagne.chambaagri.fr

Survey on practices to stop the mechanical grinding of piglet teeth

In the current climate of concern about farm-animal welfare, common rearing practices that alter physical characteristics are often poorly understood and rejected. When piglets are a few days old, their teeth are mechanically ground down to protect sow udders and the faces of other piglets. There is little information about factors that succeed in stopping this practice, even though producers speak positively about it. An online survey was posted to collect narratives and data about successes and failures of pig producers who tried to stop tooth grinding. The aim was to inventory techniques, study particular cases and disseminate farm knowledge. The survey was divided into two parts. The first focussed on describing the farm and its farrowing room and practices (e.g. number of sows, genetics, feeding strategies). The second focussed on farmers' experiences with not grinding teeth, using a list of practices from the scientific literature and their effectiveness when performed alone or in combination. The survey ended with questions about working conditions. Farmers were also invited to express themselves freely and detail their experiences and viewpoints. The ten pig producers who answered the survey were distributed into three groups: five did not grind teeth, three ground the teeth of selected litters and two ground the teeth of all piglets. Initial results showed that practices differed widely among farms, even among farms in the same group. Ceasing tooth grinding often results in more wounds on piglets' faces. However, nearly all of the pig producers stated that stopping this practice had a positive influence on their working conditions.

INTRODUCTION

Dans un contexte de fortes attentes sociétales sur le bien-être animal, les pratiques conduisant à une altération physique des animaux sont très mal comprises et majoritairement rejetées par les citoyens. Selon la réglementation, le meulage des dents est interdit en routine et doit être pratiqué « *uniquement lorsqu'il existe des preuves que des blessures causées aux mamelles des truies ou aux oreilles ou aux queues d'autres porcs ont eu lieu* ». De plus la réduction des dents doit avoir lieu dans les sept premiers jours de vie. La technique utilisée doit laisser « *une surface lisse, intacte et non blessante pour la truie et le porcelet* » (Annexe 1 de la Directive européenne 2008/120/EC). Les porcelets disposent à la naissance de huit dents pointues dont ils se servent pour défendre leur accès à la mamelle (Weary et Fraser, 1999). Ces caractéristiques peuvent occasionner des lésions sur la face des autres porcelets et sur les mamelles des truies (Lewis et al., 2005a, 2005b). Pour prévenir l'apparition de ces blessures, les éleveurs pratiquent une réduction de ces dents par meulage ou époinçage (Weary et Fraser, 1999). Ces deux techniques sont susceptibles de provoquer des lésions importantes sur les dents des porcelets induisant parfois des hémorragies, fractures, nécroses ou abcès (Hay et al., 2004). Des éleveurs ont expérimenté l'arrêt du meulage sur tout ou partie des porcelets. Si les effets directs des techniques de réduction des dents et de leur arrêt sont assez bien documentés, aucune donnée n'est disponible quant à la fréquence de cette pratique dans les élevages français. De plus

les méthodes utilisées en élevage et facilitant l'arrêt du meulage/époinçage sont peu documentées. L'objectif de cette étude exploratoire est d'identifier les mesures facilitant l'arrêt du meulage/époinçage et d'établir quelles sont les difficultés rencontrées par les éleveurs lors de cet arrêt afin d'alimenter des essais en station.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Structure du questionnaire d'enquête

Pour recueillir les témoignages d'éleveurs ayant arrêté ou tenté d'arrêter la réduction des dents, un questionnaire en ligne a été conçu. Ce questionnaire est divisé en deux parties. La première s'intéresse à la description de l'élevage (type de production, taille du cheptel, génétique), des maternités (type de cases, nombre de cases par salle) et de la conduite en maternité (âge au sevrage, alimentation/abreuvement, spécialisation du personnel). Les performances techniques sont également relevées. La seconde partie du questionnaire se concentre sur la question du meulage. Dans un premier temps les questions portent sur l'historique de l'arrêt du meulage et sur la situation actuelle de l'élevage. Puis les éleveurs sont interrogés sur les mesures appliquées lors de l'arrêt du meulage et leur efficacité seules ou combinées (changement de génétique truie, réaménagement des maternités, changement de sol sous la truie, massage des mamelles avant ou après la tétée, gestion des adoptions, surveillance accrue, augmentation du nombre

de repas pour les truies, supplémentation de l'aliment truie). Les conséquences de l'arrêt du meulage sur les blessures, le sanitaire et les performances sont également abordées. Enfin les éleveurs sont interrogés sur l'impact de l'arrêt du meulage sur leurs conditions de travail tant du point de vue physique que psychologique.

1.2. Phase d'enquête

La phase d'enquête a été menée en ligne auprès des éleveurs bretons. Une première diffusion non ciblée via la newsletter porc de la chambre d'agriculture a été réalisée. Dans un second temps le lien a été transmis aux groupements de producteurs pour relayer l'enquête auprès d'une population ciblée d'éleveurs déjà sensibilisés au sujet.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. Description de l'échantillon

Le taux de réponse est faible. Il pourrait s'expliquer par un mode de diffusion inadéquat, un manque de temps pour répondre ou d'intérêt vis-à-vis de la thématique. L'échantillon se compose de 10 élevages. Tous sont naisseurs-engraisseurs et élèvent leurs porcs en bâtiment. La taille des cheptels varie de 120 truies à 600 truies. Les salles de maternité sont équipées de cases maternités classiques pour six de ces élevages. Les autres sont équipés de cases ascenseur. L'âge au sevrage est de 21 jours pour la moitié des élevages et de 28 jours pour l'autre moitié.

2.2. Pratique du meulage

On distingue trois groupes d'éleveurs : ceux qui ont définitivement arrêté de meuler les dents de l'intégralité de leurs porcelets (groupe AM, 5 éleveurs), ceux qui ont repris le meulage sur l'intégralité des porcelets (groupe MT, 2 éleveurs), et enfin ceux qui pratiquent un meulage partiel ciblé sur quelques portées à risque (groupe MP, 3 éleveurs).

Les éleveurs du groupe AM ont la particularité d'avoir directement cessé cette pratique sur l'intégralité de leurs porcelets. Ils estiment avoir maîtrisé l'arrêt de cette pratique en une ou deux bandes. Les éleveurs ne notent aucun changement de leurs résultats techniques. Néanmoins, pour trois de ces élevages, les porcelets présentent plus de blessures sur la face. Un élevage note également l'apparition de lésions buccales. Cependant, le degré de gravité de celles-ci semble suffisamment faible pour que les éleveurs ne renoncent pas à l'arrêt du meulage. Les deux éleveurs du groupe MT ont repris intégralement le meulage en raison de blessures trop importantes sur les porcelets et les mamelles des truies. Tous les deux ont noté une baisse des performances de croissance et une augmentation de la mortalité des porcelets. Un précise que

les truies « *ne donnent plus leur lait et écrasent* [leurs porcelets] ». L'autre éleveur mentionne un seuil critique de 15 porcelets par truie au-delà duquel « *se passer du meulage devient trop compliqué* », malgré une expérience importante sans meulage des dents sur cet élevage. Parmi les trois éleveurs du groupe MP, deux ont cessé totalement le meulage avant de reprendre partiellement suite à des blessures et une chute des performances. Le troisième éleveur a débuté directement par un meulage partiel. Tous suivent une grille de décision propre à chaque élevage. Ainsi un éleveur meule les dents des portées de « *cochettes et de truies sensibles* », un autre laisse les dents intactes sur les « *portées nées en première partie de nuit* ». Le troisième élevage se base sur une observation des blessures sur la mamelle des truies et sur les porcelets ainsi que sur le comportement des truies (refus d'allaiter et/ou écrasement).

Parmi les pratiques listées dans le questionnaire, peu semblent avoir été testées par les éleveurs. Le changement de sol sous la truie a été testé et reconnu efficace par un seul répondant. Les avis sont partagés quant à l'effet de l'équilibrage des portées et la supplémentation de l'aliment truie. Toutefois, la grande majorité recommande une surveillance accrue en maternité pour accompagner l'arrêt du meulage (six sur huit réponses).

2.3. Conditions de travail

Tous les éleveurs ont relevé un impact positif de l'arrêt du meulage sur leurs conditions de travail d'un point de vue physique, en grande partie car cela constituait une tâche pénible et répétitive. Un éleveur précise « *mon salarié n'a plus besoin de faire des séances de kiné en amont de la semaine de mise-bas !!!* ». Tous groupes confondus, sept éleveurs indiquent que l'arrêt du meulage a représenté un soulagement psychologique. Trois se sont sentis plus épanouis et trois autres ont au contraire redouté la survenue de blessures sur les animaux. Un éleveur MT a été particulièrement éprouvé par la chute de ses résultats : « *la baisse de performance a entraîné plus de stress car la trésorerie se tend* ».

CONCLUSION

Peu de réponses ont été reçues pour cette enquête exploratoire. Si elle ne nous permet pas de mettre en avant des pratiques pour faciliter l'arrêt du meulage, elle nous apporte une première idée de la façon de procéder dans les élevages. Quelques pistes à explorer pour les études à venir ont pu être dégagées et mériteraient d'être approfondies par une étude complémentaire. Citons par exemple l'impact de la taille de portée, les critères influençant la sensibilité individuelle des truies, la notion de surveillance accrue. Cette enquête aura également été l'occasion de s'intéresser au ressenti des éleveurs suite à l'arrêt de cette pratique, un aspect jusqu'ici peu abordé dans l'état de l'art.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Directive européenne 2008/120/EC, Annexe 1, 2008. Directive 2008/120/CE du Conseil du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs (version codifiée). OJ L 47, 18.2.2009, 5–13.
- Hay M., Rue J., Sansac C., Brunel G., Prunier A., 2004. Long-term detrimental effects of tooth clipping or grinding in piglets: a histological approach. *Anim. Welf.*, 13, 27-32.
- Lewis E., Boyle L.A., Lynch P.B., Brophy P., O'Doherty J.V., 2005(a). The effect of two teeth resection procedures on the welfare of piglets in farrowing crates. Part 1. *Appl. Anim. Behav. Sci.*, 90, 233-249.
- Lewis E., Boyle L.A., Brophy P., O'Doherty J.V., Lynch P.B., 2005(b). The effect of two teeth resection procedures on the welfare of sows in farrowing crates. Part 2. *Appl. Anim. Behav. Sci.*, 90, 251-264.
- Weary D.M., Fraser D., 1999. Partial tooth-clipping of suckling pigs: effects on neonatal competition and facial injuries. *Appl. Anim. Behav. Sci.*, 65, 21-27.